

# Les engagés dits les Trente-six-mois

---

Par Jacques Blaqui re

L'engag e  tait en France une personne qui offrait ses services outre-mer par un contrat de travail d'une dur e de trois ans aupr es d'une communaut e religieuse, d'une compagnie de marchands ou pour un agent recruteur. On surnommait les engag es les «Trente-six-mois». Le recruteur paye le voyage aller-retour, donne une avance en argent et s'engage   nourrir, loger et v tir l'engag e sur le lieu de son travail.



Au terme de trois ans, beaucoup d'engag es ne peuvent supporter davantage la rudesse du travail   accomplir ni la rigueur du climat et s'en retournent en France. Par contre, ceux qui souhaitent s' tablir d finitivement dans la colonie re oivent gratuitement une terre   d fricher. Un beau mariage en vue avec une fille du pays est parfois aussi une source de motivation pour rester malgr e les  preuves   surmonter. Ce syst me des engag es visait   h ter le peuplement de la Nouvelle-France.